



E.H.P.A.D DES ANDAINES



☎ 02.33.38.10.14

📠 02.33.38.01.15

☎ 02.33.37.93.66

📠 02.33.37.99.84

BULLETIN D'INFORMATION N° 07 - COVID-19

Lundi 02 Novembre 2020

Attention : les informations sont régulièrement mises à jour

VISITE DES FAMILLES AUX RESIDENTS

A compter de ce jour Lundi 02 Novembre 2020

Conformément aux décisions du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale du 28 Octobre 2020 et après consultation de la cellule de crise, il a été décidé de mettre en place à compter de ce jour les dispositions suivantes (en complément de certaines mesures déjà en vigueur) afin de concilier au mieux les impératifs de sécurité sanitaire et de vie sociale. Au regard de la situation épidémiologique actuelle et de son évolution active sur le territoire, il convient que ces mesures soient strictement appliquées.

Visites des familles et proches : Uniquement sur rendez-vous uniquement auprès du secrétariat (heures d'ouverture) dans un espace dédié et aménagé afin de garantir le respect des gestes barrières.

Unités sécurisées « Les Chanterelles » et « Les Sources » : visites autorisées au sein de la chambre du résident, dans la limite de 3 visites de 2 personnes maximum, par jour et par unité.

Horaires des visites : Après-midi : de 14H00 à 17H30

Temps maximum des visites = 20 minutes. Enfant de -16 ans non admis. Registre des visites pour traçabilité et charte de bonne conduite et d'acceptation des règles à signer en amont de la visite.

Ces évolutions doivent s'accompagner d'une vigilance extrême et continue au travers d'une application stricte des règles suivantes :

- 1. Port du masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement et pendant toute la visite : masque non fourni par l'établissement**
- 2. Contrôle de température : pas de température supérieure à 38°, ni de toux, de fièvre ou de signes apparentés au COVID-19**
- 3. Lavage des mains dès l'entrée avec une solution hydro-alcoolique fournie par l'établissement**
- 4. Respect strict des gestes barrières, de distanciation sociale et des règles d'hygiène.**

Tout non-respect de l'une de ces consignes entraînera immédiatement une fin de visite et une exclusion des visites pendant 7 jours

Possibilité de visites en chambre uniquement sur autorisation du Directeur en lien avec le M.COR de l'établissement pour des situations particulières : résidents ne pouvant se déplacer, aide aux repas, fin de vie

Sorties individuelles en famille et repas avec un résident au sein des établissements : suspendues temporairement

Sorties des résidents dans l'enceinte des établissements : uniquement avec accompagnement d'un professionnel

Visites pour examens médicaux : autorisés si maintenues mais uniquement avec accompagnement d'un professionnel. Pas d'accompagnement familial.

Animation : uniquement par secteur et par petits groupes

Professionnels extérieurs (professionnels libéraux, mandataires judiciaires, équipes mobiles...) : autorisés avec tests P.C.R antigénique et respect strict des gestes barrières

Accueil de jour et P.A.S.A fermés temporairement

Secteurs COVID-19 si recours : mis en place dans chaque établissement avec équipes dédiées

Pour toutes nouvelles admissions résidents, test PCR COVID-19 négatif obligatoire et isolement en chambre pendant 7 jours

Actions de dépistage avec tests antigéniques pour l'ensemble du personnel : semaine du 02 Novembre au 05 Novembre 2020

Actions de dépistage aléatoire par tests P.C.R pour les résidents de chaque établissement : 1 fois par semaine

Visiteurs : invités à réaliser un test de dépistage par leur propre moyen en amont de leur visite, notamment en cas de visite dans les unités sécurisées ou d'accompagnement d'un résident (fin de vie, aide au repas)

**En cas de survenue de cas COVID-19, visites des
proches et admissions de nouveaux résidents
suspendues temporairement**

POUR S'INFORMER

CONTACT

Une cellule de veille est activée au sein de la direction
l'E.H.P.A.D

Nous pouvons répondre à vos interrogations au :
02.33.38.10.14 pour la résidence l'Orée des Bois
02.33.37.93.66 pour la résidence de la Vée

E.H.P.A.D des Andaines
Sites de La Chapelle d'Andaine
et Couterne

0 cas suspects et/ou confirmés

Site Internet de l'E.H.P.A.D des Andaines : www.ehpadandaine.fr

Page Facebook : EHPAD des Andaines

Pour communiquer avec vos proches ou obtenir des informations

- **Le téléphone** pour celles et ceux qui ont une ligne
- **Possibilité de Visio via SKYPE** : Prendre contact pour fixer les rendez-vous de connexion
Résidence l'Orée des Bois : Catherine, l'animatrice au 02.33.38.10.14
Résidence de la Vée : Françoise, l'animatrice au 02.33.37.93.66
- **Familéo** : Plaquette d'information ci-jointe. N'hésitez pas, c'est gratuit pour vous et cela fonctionne. Abonnement payé par l'établissement

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



Evitez tout contact physique

.... pas de serrements de mains



.... et pas d'embrassades

Le Directeur

Laurent VIVIER